



CHSCT

EN DIRECT DU C.H.S.

CAF13

MARS 2011

REUNION

du 10-03-11

En début de réunion, et en l'absence de la secrétaire du CHSCT, il a été procédé au vote du secrétaire de séance comme le prévoit les textes. Le candidat UGICT-CGT a été élu à l'unanimité..

En plus des 5 élus et du Président, étaient présents à cette réunion les médecins du travail du Siège et du District d'Aix en Provence.

La Direction nous a présenté une étudiante en master 2 d'ergologie qui suit un stage de terrain dans le cadre de son mémoire d'ergologie à la CAF13 durant 4 mois. Son sujet porte sur la prévention des situations d'agressivité à l'accueil. D'ores et déjà nous notons un certain intérêt relatif au contenu de son intervention, notamment lorsqu'elle a abordé l'espace de sa discipline qui se situe entre le travail réel et le travail prescrit à l'endroit où le salarié met en place des stratégies d'adaptation.

En effet ces notions et leur impact ont été analysés dans le rapport IRCAF qui a démontré que les limites de ces stratégies d'adaptation étaient atteintes et qu'elles ne peuvent plus pallier le manque de moyens, mettant ainsi en souffrance les salariés concernés, rapport qui, rappelons le, fait l'objet d'un déni de la part de la Direction.

1-La souffrance au travail : stress, pression face au manque de moyens

Ce dossier a de nouveau été abordé en fin de séance suite à une intervention du médecin du travail d'Aix en Provence.

Ce dernier a témoigné de la situation faite au personnel d'Aix en Provence en constatant depuis 2009 une très forte dégradation des conditions de travail due notamment à l'organisation du travail, à la fonction d'accueil, au management. . Il a estimé au travers de ses consultations que 75% de ce personnel était en souffrance. Il a notamment évoqué le cas de la Maison Sociale d'Aubagne après 2 semaines de fermeture en parlant de conditions « terribles » de réouverture que le personnel a assumé seul au prix d'une fatigue extrême.

Nous avons salué l'intervention professionnelle du médecin en rappelant que la saisine des salariés du district d'Aix n'est de fait en rien « frelatée », que cette remontée constitue bien une réalité de terrain qui n'appartient pas uniquement au district d'Aix en Provence. En évoquant également les diverses pressions fomentées par la Direction sur les agents et les tentatives de dénigrement et de diffamation de leurs élus, nous avons fait constater au médecin la manière dont la Direction traitait ce type de problème au mépris de la santé des salariés.

2-Questions de logistique

21-Salle informatique

Depuis des mois des salariés travaillent dans une salle dont il est nécessaire qu'elle soit réfrigérée (serveur.). Les salariés supportent le froid été comme hiver et les bruit des appareils de climatisation. Il y a plusieurs mois déjà nous avons proposé des travaux afin de séparer leur bureau de la zone réfrigérée.

La Direction nous informe que le secteur immobilier a été saisi . Une étude est en cours visant à évaluer l'impact qu'aurait un cloisonnement sur le fonctionnement de la climatisation. (intervention d'un spécialiste en climatisation est prévue). Aucun délai ne nous a été communiqué.

22-Etat de la MS de la rue de Cassis

Un constat a été fait sur le très mauvais état de la rue de Cassis (escaliers, cuisine, état des sols .). Cet état a été de nouveau acté lors de la visite du CHSCT du 3 mars.

Des dispositions ont été prises pour enlever les vieilles moquettes et faire une réfection du site. Aucun délai ne nous a été communiqué.

23-Ascenseurs du siège

Ces appareils tombent régulièrement en panne ou dysfonctionnent. Nous avons demandé à la Direction de régler ce problème pérenne.

En réponse, la Direction nous précise que 40% des dysfonctionnements sont dus à une mauvaise utilisation de la part du personnel.

Encore une fois la Direction fait porter l'origine de ces pannes sur le personnel alors que, malgré un service de maintenance, il est clair que l'ancienneté et l'usage intensif au Siège sont avant tout les facteurs de pannes. Nous avons également insisté sur l'aspect sécurité quand les cellules ne fonctionnent plus (porte non retenue par le passage d'un utilisateur).

24-Sur le district d'Arles

Concernant l'absence de grilles d'aération aux fenêtres, il nous a été répondu que ces grilles avaient été enlevées suite à une opération de pose de stores. Une opération est programmée pour réinstaller ces grilles.

Quant à l'odeur nauséabonde dans les escaliers d'accès du personnel, une investigation va être lancée pour en savoir plus.

25-Propreté des locaux du Siège

Un problème de nettoyage des locaux du Siège se pose, la dégradation est évidente. Les moyens ne sont pas mis à disposition par l'entreprise Sud Service pour assurer correctement la charge de travail. La Direction répond que des contrôles contradictoires ont lieu régulièrement et que des pénalités sont appliquées.

3-Questions de sécurité

31-Maintenance des scanners à EOLE

Les salariés sont chargés d'un vrai travail de maintenance sur les scanners (démontage des machines). En l'absence d'habilitation et de formation pour ce type de travail nous alertons l'employeur sur sa responsabilité aggravée en cas d'accident, cette tâche de maintenance devant être confiée à des professionnels.

32-Fuite de gaz près de Malaval

Une fuite de gaz a eu lieu à proximité du site de Malaval. Le personnel a été évacué et la population en attente d'être accueillie éloignée du site. Malgré ces dispositions la Direction a omis encore une fois d'informer les élus du CHSCT.

33-Sécurité alimentaire

Nous avons interpellé la Direction sur le bisphénol présent dans les plastiques alimentaires tels que verre ou bonbonnes d'eau. Cet élément chimique est dangereux pour la santé. Nous avons donc demandé un contrôle des différents éléments afin de s'assurer de leur conformité.

D'après la Direction les entreprises fournissent régulièrement les attestations prouvant cette conformité.

34-Fonctionnement et sécurité à l'accueil de la rue de Cassis

En l'absence de l'agent de sécurité, le cadre accueil accompagne chaque allocataire restant en fin d'accueil à la porte d'entrée fermée à clé pour empêcher l'entrée de nouveaux allocataires, alors que ce n'est pas sa fonction. Cette situation se traduit par un va et vient incessant, entravant la fonction principale du cadre accueil (soutien technique aux agents et supervision de l'accueil) et pose potentiellement un problème de sécurité.

La Direction refuse la seule solution à ces dysfonctionnements à savoir la présence pérenne d'un agent de sécurité ou d'ambiance.

4-De la CAF à Sud Service

Après 3 semaines de grève le personnel de nettoyage gréviste reprend le travail dans un climat délétère, subissant pressions, humiliation, déstabilisation de la part de leur employeur alors que leurs revendications portent sur l'attribution légitime de moyens pour assurer leur travail et la qualité du service rendu au personnel de la CAF.

L'état des locaux et à fortiori la situation de souffrance forte de ceux que nous considérons comme des collègues de travail impactent, « interfèrent » sur les propres conditions de travail des personnels CAF et choquent ces derniers.

De ce fait nous avons proposé la constitution d'une commission d'enquête visant à établir un état des lieux; cette commission a été votée à l'unanimité des élus présents.

Marseille, le 10 mars 2011